

AGRICULTURES URBAINES : INITIER LA MISE EN ŒUVRE D'UN PROJET DURABLE

Caractéristiques et clés d'intégration de l'agriculture dans un projet d'aménagement urbain

2 JOURS, 14 HEURES

AMÉNAGEMENT

CODE :
MUA78

Objectifs de la formation

- Cerner les enjeux et les réglementations liés à l'agriculture urbaine
- Appréhender le fonctionnement global d'un panel de projets d'agriculture urbaine aux spécificités différentes
- Identifier les enjeux et objectifs à atteindre pour la mise en place d'un projet d'agriculture urbaine
- Repérer les différentes phases du projet et les intervenants associés
- Évaluer la gestion d'un projet d'agriculture urbaine pour assurer sa pérennité

Parmi nos formateurs

- KERISIT Erika
Directrice et ingénieure conseil de GLAZ biodiversité,

Public concernés

- Responsable de programme immobilier ; gestionnaire d'actifs ; responsable achats ; responsable RSE ; aménageur ; urbaniste ; architecte ; paysagiste ; AMO DD ; AMO environnement ; chargé d'opération immobilière ; responsable nature en ville ; responsable espace verts

Critères d'admission

- Cette formation entre dans le champ d'application des dispositions relatives à la formation professionnelle continue car considérée comme une action d'adaptation et de développement des compétences des salariés.

Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire

Tarifs

- Tarif Session en présentiel : 1 695,00 €HT

L'agriculture urbaine englobe toutes les activités agricoles qui se réalisent dans la ville ou à proximité, par une combinaison de critères à la fois géographiques et fonctionnels. Elle répond à plusieurs enjeux liés au développement durable, à l'aménagement urbain et à la sécurité alimentaire.

L'agriculture urbaine est une pratique innovante et complexe, qui demande des connaissances et des compétences spécifiques à la production en milieu urbain.

Cette formation vous permettra d'acquérir les fondamentaux pour concevoir, aménager et accompagner la gestion des projets d'aménagement intégrant des projets agricoles urbains adaptés à votre contexte et à vos objectifs. Vous bénéficierez d'une formation en ainsi qu'une visite sur le terrain pour approfondir vos connaissances.

Appréhender le concept de l'agriculture urbaine

- Définir l'agriculture urbaine
- Connaître les principaux enjeux de l'agriculture urbaine et ses aménités
- Identifier les différentes formes d'agriculture urbaine
- Connaître le contexte réglementaire et institutionnel

TOUR DE TABLE Pourquoi mettre en place un projet d'agriculture urbaine ? quelles sont les écueils éventuels à la mise en place d'un projet de ce type ?

Les caractéristiques des différentes formes d'agriculture urbaine

- Identifier l'écosystème d'acteurs impliqués
- Comprendre les différents modèles économiques
- Caractériser les systèmes techniques utilisés en agriculture urbaine
- Prendre en compte les aménités et contraintes spécifiques correspondant aux différentes formes d'agriculture urbaine

CAS PRATIQUE En sous-groupe, sur la base d'un projet d'agriculture urbaine en toiture les participants doivent identifier la forme d'agriculture, les caractéristiques, avantages recherchés, mode d'exploitation

Prendre en compte les enjeux et les objectifs pour la mise en place d'un projet d'agriculture urbaine

- Prendre en compte le contexte du projet d'aménagement et les éléments structurants
- Définir un cahier des charges pour le projet intégrant l'agriculture urbaine
- Établir une grille d'analyse de la durabilité du projet
- Définir les caractéristiques du projet d'agriculture urbaine en fonction des objectifs à atteindre

ATELIER En sous-groupes, les participants doivent appliquer la méthode de définition d'un projet d'agriculture urbaine durable en fonction d'un contexte spécifique choisi avec le formateur

Mettre en œuvre un projet d'agriculture urbaine professionnelle

- Définition du projet d'agriculture urbaine
- Concevoir un plan d'action pour la mise en œuvre du projet intégrant les différentes phases (conception, travaux, fonctionnement) en lien avec l'écosystème d'acteurs
- Dimensionner le volet technique et économique du projet d'agriculture urbaine dans le projet d'aménagement plus global

CAS PRATIQUE Visite d'un projet d'agriculture urbaine professionnelle :

- Observer le système agronomique en place et les équipements dédiés à l'agriculture, les spécificités techniques du bâti
- Échanger sur le mode de fonctionnement et l'écosystème d'acteurs impliqués Échanger sur la mise en place du projet d'agriculture urbaine
- Échanger sur la durabilité du projet

Déployer un projet d'agriculture urbaine non professionnelle pérenne

- Définition du projet d'agriculture urbaine non professionnelle en fonction des objectifs visés
- Concevoir un plan d'action pour la mise en œuvre du projet intégrant les différentes phases (conception, travaux, fonctionnement)
- Dimensionner le volet technique et économique du projet d'agriculture urbaine non professionnelle
- Quel accompagnement pour les usagers

ATELIER En sous-groupe, dans un contexte de mise en place d'un jardin collectif dans un projet de création de logements, les participants doivent proposer plan d'action suivant les différentes phases du projet (conception, travaux, fonctionnement)

Evaluer la gestion d'un projet d'agriculture urbaine et assurer sa pérennité et son insertion dans une dynamique locale

- Anticiper les spécificités du fonctionnement d'un projet d'agriculture urbaine pour le pérenniser
- Mettre en relation le site et son quartier, son territoire
- Évaluer les impacts environnementaux et sociaux via des indicateurs de suivi : création de circuits courts, réduction des émissions de CO2, création d'emplois durables...

ATELIER En plénière :

- À partir d'un projet d'agriculture en toiture qui comporte des problèmes d'infiltrations d'eau liées à une humidité excessive, les participants doivent identifier les conséquences sur la structure du bâtiment et proposer des solutions pour y remédier

Evaluation des acquis de la formation par QCM

Dates

Paris

29-30/05/2024

16-17/10/2024

18-19/12/2024

Modalités pédagogiques, d'évaluation et techniques

■ **Modalités pédagogiques:**

Pour les formations synchrones-présentiel ou classes virtuelles (formations à distance, en direct), les stages sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants, et cherchent à respecter un équilibre entre théorie et pratique. Chaque fois que cela est possible et pertinent, des études de cas, des mises en pratique ou en situation, des exercices sont proposées aux stagiaires, permettant ainsi de valider les acquis au cours de la formation. Les stagiaires peuvent interagir avec le formateur ou les autres participants tout au long de la formation, y compris sur les classes virtuelles durant lesquelles le formateur, comme en présentiel peut distribuer des documents tout au long de la formation via la plateforme. Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics. Pour les formations en E-learning (formations à distance, asynchrones), le stagiaire peut suivre la formation à son rythme, quand il le souhaite. L'expérience alterne des vidéos de contenu et des activités pédagogiques de type quizz permettant de tester et de valider ses acquis tout au long du parcours. Des fiches mémos reprenant l'essentiel de la formation sont téléchargeables. La présence d'un forum de discussion permet un accompagnement pédagogique personnalisé. Un quizz de validation des acquis clôture chaque parcours. Enfin, le blended-learning est un parcours alternant présentiel, classes virtuelles et/ou e-learning.

■ **Modalités d'évaluation:**

Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session. La validation des acquis se fait en contrôle continu tout au long des parcours, via les exercices proposés. Sur certaines formations, une validation formelle des acquis peut se faire via un examen ou un QCM en fin de parcours. Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la

formation. Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

■ **Modalités techniques FOAD:**

Les parcours sont accessibles depuis un simple lien web, envoyé par Email aux stagiaires. L'accès au module de E-learning se fait via la plateforme 360Learning. La durée d'accès au module se déclenche à partir de la réception de l'invitation de connexion. L'accès aux classes virtuelles se fait via la plateforme Teams. Le(a) stagiaire reçoit une invitation en amont de la session lui permettant de se connecter via un lien. Pour une bonne utilisation des fonctionnalités multimédia, vous devez disposer d'un poste informatique équipé d'une carte son et d'un dispositif vous permettant d'écouter du son (enceintes ou casque). En ce qui concerne la classe virtuelle, d'un microphone (éventuellement intégré au casque audio ou à la webcam), et éventuellement d'une webcam qui permettra aux autres participants et au formateur de vous voir. En cas de difficulté technique, le(a) stagiaire pourra contacter la hotline au 01 70 72 25 81, entre 9h et 17h ou par mail au logistiqueformations@infopro-digital.com et la prise en compte de la demande se fera dans les 48h.